

DES GENRES DE DISCOURS AUX PRÉOCCUPATIONS SOCIOLOGIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS: UNE ILLUSTRATION SUR LES ALLOCUTIONS NATIONALES AUX COPs¹

Dr. J.-J. Rousseau TANDIA MOUAFU,
Professeur, Université de Dschang, Cameroun

KIMBI Roger KIMBI², Doctorant,
Université de Dschang, Cameroun

***Abstract:** Situated within an interdisciplinary perspective, this research paper seeks to bring to the limelight the interference of sociology or sociological elements in discourse analysis, its necessity and its mode of operation. The brief presentation of the object of discourse analysis as the study of the enunciative device of the binding knot between a text and a social place has helped us to underscore the importance of the notions of genre of discourse and of type of discourse in discourse analysis. These notions necessarily imply the integration of discourse in a social place or a sector of social life that authorizes its production and that is at the same time constructed and legitimated by it. The implication of the social fact immediately calls for the involvement of sociological considerations in the process of analysis, as we illustrate in the sample analysis of speeches delivered at the COP in relation to the theory of social fields; and that has as result the double effect of the discursive construction of the legitimacy and credibility of the speakers and of the UN institution that authorizes these speeches.*

***Keywords:** discourse analysis, sociology, social place, genre of discourse, social field.*

1. INTRODUCTION

L'analyse du discours en tant qu'une des disciplines d'études de discours et champ de recherche très privilégié aujourd'hui a du mal à se prévaloir des frontières fixes. En perpétuelles réactualisation de son objet et négociation de ses frontières, elle est en permanence traversée, non seulement par d'autres disciplines de discours, mais plus encore par d'autres disciplines des sciences sociales, telles histoire, psychologie, anthropologie, sociologie, etc. Dans une perspective de la trans/interdisciplinarité, le présent article se propose de mener une réflexion sur l'opportunité de l'interférence de la sociologie en analyse du discours. Ainsi, nous essaierons de définir l'objet de l'analyse du discours et de montrer

¹ « Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le Changement Climatique », qui réunit chaque année, depuis 1995, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier pour des négociations en vue d'une lutte globale contre la menace globale du changement climatique.

² kimbiroger@yahoo.fr

comment il interpelle des considérations sociologiques dans son modus operandi avant d'y ajouter un exemple d'analyse.

2. DE L'OBJET DE L'ANALYSE DU DISCOURS (AD)

Pour mieux cerner l'objet de l'AD, il est judicieux de saisir la quintessence de la notion du discours. Il est vrai que la notion du discours est très difficile à définir, d'où la pluralité des définitions selon les courants linguistiques d'inspiration et selon qu'on fait ou non une distinction entre discours et texte. C'est ainsi qu'opposant le discours à l'énoncé, L. Guespin (10, cité par Barry 2002: 2) stipule que « le discours, c'est l'énoncé¹ considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ». Émile Benveniste (1974: 241-2), l'un des précurseurs les plus connus de la théorie d'énonciation, pour sa part, définit le discours comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ». Et C. Fuchs (22, cité par Barry 2002), quant à lui, ne faisant aucune distinction entre le discours et le texte, définit le discours comme un « objet concret, produit dans une situation déterminée sous effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) ». Malgré la diversité de ces définitions qui ne sont pas exhaustives, il est facile de retenir deux points communs: une production verbale ou non verbale et une situation de production. Il s'agit donc, parlant du discours, d'une production orale ou écrite prise dans une perspective de la situation de production. Selon cette base donc, il existe différents types de discours: discours politique, diplomatique, économique, religieux, médical, publicitaire, etc.; et l'analyse du discours se fait selon les spécificités de chaque type. Qu'est-ce que donc l'analyse du discours?

Sans entrer dans les méandres historiques de la diversité et de la pluralité des courants ou d'approches d'analyse du discours, nous allons essayer ici de définir de la manière la plus succincte possible l'objet de ce domaine de recherche. De Harris, J. Dubois, M. Pêcheux, M. Foucault, à Maingueneau et Amossy (L'argumentation dans le discours) en passant par Kerbrat-Orecchioni, Hymes, Gumperz, Cullioi, Bourdieu, etc. (Maingueneau, « Analyse du discours » 9-28, « Discours et analyse... » 9-16; Sarfati 88-112), l'analyse du discours a évolué du penchant structuraliste à un travail plus ouvert centré sur le fonctionnement entre le texte du discours et sa situation de production. Elle ne se réduit ni à l'analyse linguistique d'un texte ni à l'analyse sociologique ou psychosociologique de son contexte de production. Maingueneau (« Discours et analyse... » 43-44) formule mieux l'objet de l'analyse du discours au sens moderne en ces termes:

L'intérêt spécifique qui gouverne l'analyse du discours, c'est de rapporter la structuration des textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles. [...] L'objet de l'analyse du discours, ce n'est donc ni les fonctionnements textuels, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation qui relève à la fois du verbal et de l'institutionnel. Dans cette perspective, penser les lieux indépendamment des paroles (réduction sociologique), ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles

¹ Pour Guespin, « l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ».

sont partie prenante (réduction linguistique), c'est rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours.

Cet objet est assez clair, mais la notion de lieu ou « lieu social » mérite une précision. Il ne s'agit pas simplement d'une localisation géographique, on peut plutôt le saisir comme un positionnement ou une position dans un champ discursif symbolique (politique, religieux...). Le champ discursif est relatif ou renferme des genres de discours. C'est pourquoi l'analyste du discours doit accorder un rôle clé aux genres de discours (Maingueneau, « Que cherchent... » 5).

3. DU GENRE DE DISCOURS AUX CONSIDERATIONS SOCIOLOGIQUES EN AD

« Dans cette perspective, l'analyse du discours a affaire de manière privilégiée avec les genres de discours », disaient Charaudeau et Maingueneau dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (43). Et c'est par les genres de discours que la sociologie a partie liée avec l'analyse du discours. Mais comment? Il convient ici de tenter une définition de la notion de genre de discours pour aboutir au lien dont il fait office entre l'analyse du discours et la sociologie.

Pour apporter un peu de lumière sur cette notion dont la définition est presque une aporie, nous nous dispenserons de revenir sur les catégorisations antiques et littéraires pour rester sur les points de vue à travers lesquels l'ont considérée les analystes se réclamant de la sémiotique, de l'analyse du discours et de l'analyse textuelle (Charaudeau et Maingueneau 276-280):

- Le point de vue fonctionnel qui essaie d'établir des fonctions de base de l'activité langagière à partir desquelles les productions textuelles peuvent être classées selon le pôle de l'acte de communication vers lequel elles sont orientées. Ainsi en est-il des fonctions du langage proposées par R. Jakobson (1963) et les fonctions plus sociologisées proposées par M.A.K. Halliday (1973).
- Le point de vue énonciatif de Benveniste (1966) qui, en s'appuyant sur « l'appareil formel de l'énonciation », a proposé une opposition entre discours et histoire ou entre discours et récit.
- Le point de vue textuel tourné davantage vers l'organisation des textes, cherchant à définir la régularité compositionnelle de ceux-ci.
- Le point de vue communicationnel qui catégorise les discours sur la base des conditions ou du domaine de production.

De tous ces points de vue, le dernier sied mieux à la dénomination « genres de discours » et nous intéresse ainsi plus dans notre réflexion. Ici, deux principales tendances s'opposent sur le plan de l'envergure de la définition. Il s'agit, d'un côté, de la définition bakhtinienne jugée trop large: « Bakhtine a manifestement une conception très large du genre, qui recouvre chez lui l'ensemble des schémas préétablis dans lesquels peut se couler la parole » (Maingueneau, « Discours et analyse... » 113). La définition de Bakhtine positionne les salutations et les injures comme des genres de discours à part entière dans son regroupement des discours sous des « genres primaires » et des « genres secondaires ». De

l'autre côté, « La plupart des analystes du discours en ont une conception plus restrictive [...]. En effet, ils appréhendent le genre comme une institution de parole à la fois sociale et verbale, un dispositif qui régule une activité verbale autonome » (Ibidem). Cette définition du genre de discours nous semble plus plausible parce qu'elle met en vue l'intrication insoluble du social et du verbal. C'est un dispositif qui est rendu possible à la fois par le lieu social qui autorise l'activité verbale autonome et par cette activité elle-même. Etudier un tel dispositif, l'objet même de l'analyse du discours, ne peut faire abstraction des critères ou des considérations propres à la lecture du social, donc des considérations sociologiques sans lesquelles l'étude serait en deçà des aspirations de l'analyse du discours au sens moderne.

Plus encore, l'on ne peut parler de genres de discours sans évoquer les types auxquels ils s'intègrent et sans lesquels ils ne signifient pas grand-chose. Les genres de discours fonctionnent nécessairement en réseaux qu'on appelle « types de discours »:

Les genres de discours constituent en quelque sorte les atomes de l'activité discursive. Mais ils ne prennent sens qu'intégrés dans des unités de rang supérieur, des types de discours. Dans l'analyse du discours francophone, l'usage dominant est d'employer le terme « type de discours » pour désigner des pratiques discursives attachées à un même secteur d'activité, des groupements de genres stabilisés par une même finalité sociale: type de discours administratif, publicitaire, religieux... (Maingueneau, « Discours et analyse... » 64).

La notion de type de discours exprime mieux la dimension sociale du discours. « Un même secteur d'activité » et « une même finalité sociale » suppose les relations entre les hommes ou entre des groupes d'hommes. Cela suppose également une inter-influencabilité entre la production verbale et le lieu social qui l'autorise: la parole est régulée et ordonnée par le contexte et celui-ci est aussi construit, reconstruit et légitimé par la parole. La linguistique qui s'occupe essentiellement du verbal se trouve donc limitée dans le traitement de ces relations complexes entre le verbal et le social. Qui dit « social » touche directement à l'objet de la sociologie. C'est bien ce que consacre le texte d'Henri Janne (1, réédit.): « La sociologie est la science qui a pour objet ce qui est social », le social étant entendu comme ce qui est « relatif à la société ».

La sociologie étudie donc les sociétés et leurs origines, développements et institutions. Une société ou ce que nous appelons en AD « lieu social » peut se définir comme une communauté humaine géographiquement délimitée où les hommes qui y vivent présentent la caractéristique d'avoir entre eux des rapports volontaires ou involontaires, explicites ou implicites, réels ou potentiels. Mais au-delà de cette acception et plus importantes encore sont des sociétés fonctionnelles, corporatistes, idéologiques et institutionnelles, de positionnement qui peuvent être des sous-groupes dans des sociétés territoriales ou les transcender. Et les discours regroupés par genres ou par types ont partie liée avec et sont autorisés à la fois par la société territorialement délimitée et la société partielle et/ou transcendante qu'ils façonnent et légitiment. Ces sociétés ou lieux sociaux ont des règles de fonctionnement que l'analyse du discours se doit d'exploiter si son entreprise de clarification du nœud entre le verbe et le social doit être fructueuse.

Il est donc clair que si l'analyse du discours doit accorder beaucoup d'attention aux genres de discours et aux types de discours, et ces unités sont intrinsèquement liées aux lieux sociaux qui les autorisent, il va sans dire que l'analyste est dans l'obligation de faire irruption dans un champ autre, celui qui peut mieux cerner, au côté de la linguistique, les faits de la société ou les relations entre les hommes dans une société donnée. C'est dire qu'on est appelé à emprunter à la sociologie certains éléments et pistes d'analyse. Si c'est le contexte de production qui donne à un texte le caractère de discours, c'est l'élucidation du nœud entre le texte et son contexte de production qui confère à une analyse le caractère d'analyse du discours. Tout travail d'analyse en deçà de cela ne serait qu'une analyse comme toute autre, et non une analyse du discours au sens dont l'objet a été circonscrit plus haut dans cette réflexion. Une illustration sera utile.

4. ILLUSTRATION PAR L'ETUDE DES ALLOCUTIONS DES CHEFS D'ÉTAT AUX COPS¹ ET LA SOCIOLOGIE DES CHAMPS SOCIAUX: CONSTRUCTION DISCURSIVE DE LA LEGITIMITE D'UNE INSTITUTION

Le type de discours, tel que présenté ci-haut, correspond à l'ensemble des discours ou des genres de discours se rapportant à un même secteur d'activité ou à un même champ idéologique. Il recouvre en d'autres termes les discours relatifs à une même société ou lieu social qui est l'objet de la théorie des champs sociaux. Selon cette théorie, la communauté humaine est divisée en petites unités de croyances et d'actions appelées champs sociaux: « Un champ n'existe que s'il se trouve des croyances pour faire agir les acteurs, pour les motiver à acquérir le capital propre à celui-ci, ce qui suppose de croire en la valeur de ce capital et des trophées auxquels il promet d'accéder » (Le Bart 98-99). Tout champ social et toute prise de parole qu'il autorise sont réglés et obéissent à ce que Pierre Bourdieu appelle «*illusio*»: « Au principe de fonctionnement de tous les champs sociaux [...], il y a l'*illusio*, l'investissement dans le jeu » (Bourdieu, « Les règles de l'art » 71). L'*illusio* est donc assimilable à un système de croyances, de valeurs, qui fondent les actions, les comportements et les discours dans un champ social. Les acteurs dudit champ croient fondamentalement à ces valeurs qu'ils n'osent pas remettre en question. Ces croyances ou valeurs sont intériorisées par les acteurs pour qui elles deviennent indiscutables et indiscutées: « L'*illusio*, c'est le fait d'être pris au jeu, d'être pris par le jeu, de croire que le jeu en vaut la chandelle » (Bourdieu, « Raisons pratiques » 151).

Le corpus qui nous a servi dans cette illustration est un ensemble d'allocutions prononcées par des chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier aux rencontres de la COP depuis 1995 à nos jours. Prononcées par des hommes politiques sur un souci majeur de la société humaine actuelle qu'est le changement climatique, ces allocutions peuvent être rangées dans les tiroirs du type de discours politique, donc du champ social politique, vu la définition que donne Christian Le Bart du discours politique: « le discours politique est défini

¹ Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le Changement Climatique qui réunit chaque année depuis 1995 les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier pour des négociations en vue d'une lutte globale contre la menace globale du changement climatique.

de façon restrictive comme le discours émanant des seuls acteurs investis dans le champ politique » (Le Bart, op. cit. 97).

Le discours politique, selon l'approche structurale (Le Bart 98), est donc régi par l'*illusio* politique dont les croyances fondatrices indiscutables et indiscutées, intériorisées sous forme d'évidences sont la croyance en la grandeur originelle du pouvoir politique sacralisée par le suffrage universel d'une part, et la croyance en la grandeur fonctionnelle du pouvoir politique, d'autre part. Ainsi, faire une analyse du discours politique en situation de négociations multilatérales sur un problème aigu de la société qu'est le changement climatique revient à exploiter plusieurs pôles d'analyse dont le processus de construction, de reconstruction et de légitimation des acteurs et de l'institution qui autorise la prise de parole. Cela peut se faire à travers une lecture des articulations et des représentations discursives de l'*illusio* du champ politique, notamment en ce qui concerne les deux croyances fondatrices que nous venons de présenter et c'est l'objet des analyses qui suivent.

4.1 La grandeur originelle du pouvoir politique

Elle repose sur la sacralisation du suffrage universel, véritable gisement de légitimité qui irrigue l'ensemble des institutions politiques démocratiques. Les dirigeants reçoivent le pouvoir du peuple et par là ils sont donc légitimes. Dans leurs discours, les locuteurs légitiment leur prise de parole à la COP à travers cette croyance qui traverse de part en part leurs allocutions. Cette légitimation discursive va des déclarations claires aux insinuations indirectes.

C'est bien cette croyance qui est construite dans le discours du ministre sénégalais, Mamadou Lamine Ba, en 2000, à la COP6, où il tente de légitimer non seulement la représentation sénégalaise à la COP 6, mais aussi celle de l'ensemble du continent africain: « *c'est vrai, l'Afrique a suffisamment tourné en rond et nous qui représentons les jeunes générations des gouvernants issus des élections libres et démocratiques, nous pouvons ici bien le constater. C'est pourquoi désormais nous entendons jouer un rôle avec vous pour venir sérieusement au chevet de ce continent* » (Sénégal 2000). Le fragment « et nous qui représentons les jeunes générations des gouvernants issus des élections libres et démocratiques » semble affirmer au moins trois choses. Tout d'abord c'est la mise en vedette de la croyance du pouvoir issu du peuple par le biais des élections libres et démocratiques. C'est ce type de pouvoir qui est légitime, c'est lui qui est le garant de l'action politique positive, c'est lui qui caractérise les dirigeants qui sont présents et c'est en lui qu'ils croient. Par le « nous » il s'associe et associe les dirigeants africains de sa génération à ce type de pouvoir: c'est par lui qu'ils sont crédibles à cette conférence, elle qui n'accepte que ceux qui partagent ce capital politique à valeur absolument indiscutable.

Ensuite, il souligne ce qui suit et qui est directement dépendant de ce pouvoir garanti par le suffrage universel: « nous pouvons ici bien le constater ». C'est ce pouvoir qui ouvre les yeux aux dirigeants pour « constater » les manquements de l'Afrique, les manques de leurs peuples, pour pouvoir voler à leur secours. Et par là-même, il donne raison à la situation constatée dans le premier fragment de la citation: « l'Afrique a suffisamment tourné en rond ». C'est une façon de dire que l'Afrique a longtemps tourné en rond parce qu'il lui

manquait les dirigeants investis par le peuple à travers le suffrage universel. Pour rentrer au premier élément de l'analyse: il marque l'honnêteté des dirigeants investis par le peuple: lorsqu'ils voient le malaise du peuple, ils sont suffisamment honnêtes pour le dire afin d'y apporter des solutions (c'est vrai). Il puise là dans un imaginaire social assez répandu: les dirigeants africains prennent le pouvoir par la force et sont des dictateurs sanguinaires. Il l'admet en même temps qu'il le dément en le montrant suranné: il y a changement et une nouvelle génération de dirigeants a vu le jour en Afrique. C'est cette génération qui mérite de participer aux négociations internationales sur un problème mondial très important. Souligner qu'ils sont élus démocratiquement, c'est aussi souligner que la COP n'accueille pas et ne doit pas accueillir ceux qui ne le sont pas.

À la COP 6 en 2000, Jacques Chirac, le président français, marquait aussi cette croyance en la grandeur originelle du pouvoir politique à travers cet extrait: « *En agissant ensemble, en construisant cet instrument sans précédent, premier élément de l'authentique gouvernance mondiale, [...] nous mettons en œuvre l'exigence éthique de nos peuples* » (Chirac 2000). Disons d'abord que le pronom personnel « nous » employé ici est celui du groupe auquel s'associe le locuteur et il renvoie à l'ensemble des dirigeants du monde présents à cette conférence. C'est un « nous » des professionnels de la politique qui s'affirment comme soumis à certaines exigences, et bien celles de leurs peuples. Le fait que le caractère de l'exigence est spécifié par l'adjectif relationnel « éthique » présuppose que les dirigeants dont il est question ici sont soumis à des exigences plurielles dont « l'exigence éthique ». Et puis, on ne peut être soumis aux exigences que de quelqu'un ou d'une instance qui exerce un certain degré de pouvoir sur soi. Donc affirmer ici que ces dirigeants sont soumis aux exigences de leurs peuples, c'est affirmer par ce même acte que leur pouvoir émane de ces peuples dont ils ont eu le privilège de recevoir le vote. Il met ainsi l'accent sur la légitimité de ces dirigeants, laquelle est et doit se mériter. La légitimité des participants est signe de celle de l'institution qui les réunit.

C'est dans cette même veine que s'inscrit la déclaration de Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique à Copenhague en 2009: « *Et avec courage et foi, je crois que nous pouvons accomplir nos responsabilités envers nos peuples et vis-à-vis de l'avenir de notre planète* » (Obama 2009)¹. Le présupposé de cet énoncé est clair: nous (dirigeants du monde) avons des responsabilités vis-à-vis de nos peuples. Ces responsabilités découlent du fait que nous sommes là parce que nous jouissons de la souveraineté déposée en nous par nos peuples à travers le suffrage universel.

La notion de responsabilité oblige de rendre compte. Le dirigeant à qui le peuple a confié le pouvoir à travers le vote est dans l'obligation de rendre compte à ce peuple. Le Ministre Albert Abel Williams de Vanuatu personnalise cette notion à la COP 19 en ces termes: « *Comment rentrerais-je dans mon pays pour faire face à mon peuple qui est en proie à la misère alors que les pays développés n'ont pas pu prendre de façon claire des*

¹ “And with courage and faith, I believe we can meet our responsibilities to our people and the future of our planet” (Obama 2009). (Notre traduction).

engagements climatiques qui courent jusqu'en 2015?» (Vanuatu 2013)¹. Dans cette interrogation, le verbe « faire face » (« face » en anglais) met en exergue tout l'embarras qui est celui du ministre qui devra, de retour dans son bercail, rendre compte au peuple dont il est mandataire. « Faire face » traduit une scène de confrontation et ce locuteur l'emploie ici pour souligner la déception qui envahirait le peuple meurtri par la souffrance et qui attend des solutions concrètes à leur mal être.

Tous ces exemples de la construction discursive de la grandeur originelle du pouvoir politique participent de la légitimation des locuteurs à travers la notion de souveraineté. Ils sont souverains parce qu'ils sont des représentants légitimes de leurs peuples respectifs qui les ont investis:

La souveraineté est une affaire de représentation: quand on représente, on parle (ou agit) au nom d'une entité qui nous dépasse et qui nous a délégué – provisoirement – ce pouvoir de parler en son nom. On n'est pas cette entité, on est seulement mis pour elle, mais en même temps on se confond avec elle en se faisant porteur des valeurs qui font sa puissance (Charaudeau 53).

La puissance tutélaire dont sont représentants les dirigeants, c'est le peuple, celui qui leur a accordé cette souveraineté. Elle affirme et consolide par le même biais la légitimité et la crédibilité de l'institution qui réunit les représentants légitimes des peuples du monde entier pour rechercher des solutions pour leur mal le plus menaçant et le plus chaotique possible. Mais cette souveraineté doit aussi s'affirmer par leur capacité à résoudre les problèmes de ce peuple et à lui assurer le bonheur, d'où la croyance en la grandeur fonctionnelle du pouvoir politique.

4.2 La croyance en la grandeur fonctionnelle du pouvoir politique

Elle « suppose la capacité à agir sur la société pour en régler les problèmes les plus aigus. » (Le Bart 101). Il est une contrainte pour le politique d'affirmer partout et en toute circonstance sa capacité de trouver les solutions nécessaires aux problèmes sociaux. C'est pour cette raison que, pour être crédibles et pour établir et préserver la raison d'être de leur rencontre annuelle dans le cadre de la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique, les chefs d'États et de gouvernement sont tenus, consciemment ou non, de brandir leur capacité de barrer la route au changement climatique et à ses effets plus que néfastes, ceci même dans les circonstances les plus incertaines.

C'est dans cet ordre d'idées que le Ministre Charles Goerens du Luxembourg appelle à la COP 6 en 2000 à l'action au nom de la crédibilité politique: « *Madame la Présidente, nous devons faire en sorte que la présente conférence soit couronnée du succès. Il y va de notre crédibilité politique* » (Luxembourg, 2000). Le déontique d'acte directif associé à « nous » (les dirigeants du monde réunis) dans « nous devons faire » présuppose que ces hommes politiques sont capables de faire. Ils sont donc capables d'élaborer un instrument

¹ “How can I return home and face my suffering people when developed countries have failed to clearly make climate commitments from now through 2015?” (Vanuatu 2013). (Notre traduction).

régulateur consensuel capable de permettre la ratification et l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto qui permettrait à son tour de mener des actions concrètes pour combattre le changement climatique et de mettre l'humanité à l'abri de ses conséquences désastreuses. Cette capacité politique d'agir pour la résolution des problèmes sociaux est donc le gage de la crédibilité politique des participants et de celle de la COP elle-même.

Aussi, construisant un discours fortement imprégné de cette croyance, Obama cherchait en 2009 à réveiller en ses pairs cet instinct politique du pouvoir capable. Il ouvre son discours en présentant l'homme politique comme celui qui va toujours à la recherche des solutions au problème du peuple: « *Nous sommes venus ici à Copenhague parce que le changement climatique se présente comme un danger grave et croissant pour nos peuples* » (Obama 2009)¹. Il présente la raison du déplacement des hommes d'État: le danger grave et toujours croissant qui guette le peuple à cause du changement climatique. C'est poser la recherche des solutions aux problèmes du peuple comme priorité absolue du politique. Il croit ainsi en la capacité du politique à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour résoudre ces problèmes, notamment celui du changement climatique: « *Je crois que nous pouvons agir de façon courageuse et décisive face à une menace commune* » (Obama, 2009)². L'acte de langage assertif « je crois » associé au verbe modal « pouvoir » (we can) montre à suffisance sa croyance en une capacité certaine du pouvoir politique de barrer le chemin à toute menace à laquelle son peuple ferait face.

C'est bien cette même croyance qui conduira Paul Biya, le président de la République du Cameroun à la déclaration en 2015: « *Notre conférence répond en effet à l'urgente nécessité d'enrayer les effets destructeurs des changements climatiques. Nous en avons la responsabilité. Nous en avons le devoir. Et ici nous en avons l'opportunité* » (Cameroun 2015). Les termes « responsabilité » et « devoir » sous-entendent qu'on est à la hauteur de la chose, qui est confirmée dans le paragraphe suivant: « La tâche n'est pas insurmontable ». Plus encore, le terme « opportunité » laisse entendre une chance qui s'ouvre aux hommes d'État, non seulement d'exécuter cette tâche, mais aussi d'écrire leurs noms dans les annales de l'histoire comme ceux qui auraient sauvé l'humanité du chaos climatique comme le soulignait aussi pendant la conférence Justin Trudeau du Canada: « *Nous avons la possibilité de passer à l'histoire à Paris en concluant un accord qui appuie la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, laquelle est nécessaire pour notre santé, notre sécurité et notre prospérité collective* » (Trudeau, Canada, 2015).

Chaque fois qu'on écoute l'homme politique, on entend aussi les contraintes de son champ d'activité traduites donc par l'*illusio* politique. Celui-ci, étant principalement fondé par la grandeur originelle et la grandeur fonctionnelle du pouvoir politique, tente de légitimer et de crédibiliser le locuteur et l'instance ou le lieu social qui autorise la prise de parole. Dans le cadre de notre corpus, nous voyons clairement ces contraintes insensibles du discours politique trainer un double effet. Elles construisent discursivement l'image positive de ces hommes d'État quant à leur souveraineté légitime et leur pouvoir d'action crédible. On peut

¹ "We come here in Copenhagen because climate change poses a grave and growing danger to our people" (Obama 2009). (Notre traduction).

² "I believe we can act boldly and decisively in the face of a common threat" (Obama 2009). (Notre traduction).

donc dire qu'il s'agit ici du discours politique au regard de toutes ces démonstrations. En même temps et par le même biais, elles légitiment et crédibilisent l'institution qui autorise ce discours, en l'occurrence la COP. Si les chefs d'État sont de légitimes représentants de leurs différents peuples, la COP est un rassemblement des peuples, justifiable par la notion de souveraineté. Ainsi, la COP est légitime. Si ces hommes d'État sont des hommes capables de trouver des solutions aux problèmes les plus aigus des peuples y compris le changement climatique, la COP y trouve sa raison d'être, car, en vertu de la globalité du problème, les peuples de toute la planète se doivent de se réunir pour réfléchir ensemble en vue de trouver des solutions globales durables et la COP leur en offre la plateforme idoine. La COP est donc un rassemblement des hommes d'État du monde légitimes et capables de trouver des solutions durables au problème chaotique de changement climatique.

5. CONCLUSION

Après toutes ces réflexions, on peut affirmer que l'analyse du discours en tant que discipline de recherche qui scrute la relation entre le texte et son contexte de production reste intrinsèquement accueillante aux éléments d'analyse sociologiques quoique dans une qui lui est spécifique. Cette interférence sociologique en analyse du discours est un fait de la centralité en analyse du discours des notions de genre de discours et de type de discours qui présupposent des attaches insolubles à un lieu social qui autorise la production des discours. Par-là, chaque discours est intégré dans une société ou un champ social qui, à la fois, règle sa production et est façonné par lui. Chaque discours, à l'instar du discours politique étudié en illustration, obéit aux valeurs et croyances fondatrices du champ social auquel il appartient, lesquelles valeurs et croyances sont les leviers qui motivent et régulent les discours et les comportements des acteurs et mettent perpétuellement en valeur le capital dudit champ. Elles se dressent donc dans la peau du « surdestinataire » de Bakhtine qui, selon S. Moirand, est « un représentant idéal de la discipline dont l'auteur se réclame ou à laquelle il prétend appartenir » (Maingueneau, « Discours et analyse... » 126). L'on ne peut donc pas cerner cette relation complexe entre le verbe et le social sans joindre aux outils linguistiques des considérations sociologiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000. Imp.
- BARRY, Ousmane Alpha. « Les bases théoriques en analyse du discours. » *Les textes de méthodologie*, 2002. MCD, Canada. PDF. Web. Sept. 2017.
- BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard, Tome 2, 1974. Imp.
- BOURDIEU, Pierre. *Les règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*. Paris, Seuil, 1998. Imp.
- Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris, Seuil, 1994. Imp.
- CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert, 2005. Imp.

- CHARAUDEAU, Patrick, et Dominique Maingueneau (dir.). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil, 2002. Imp.
- JANNE, Henri. « Introduction à la sociologie générale. » (1952). In *SociologieS. Découvertes/Redécouvertes* (2009, Réédition). Web. <<http://journals.openedition.org/sociologie/2964>> (consulté le 29/12/2019).
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1980. Imp.
- LE BART, Christian. « L'analyse du discours politique: de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. » *Mots. Les langages du politique*, 2003, pp. 97-110. PDF. Web. <<http://mots.revues.org/6323>> (consulté le 30/03/2017).
- MAINGUENEAU, Dominique. *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris, Hachette, 1991. Imp.
- Discours et analyse du discours*. Paris, Armand Colin, 2014. Imp.
- « Que cherchent les analystes du discours? » *Argumentation et Analyse du discours*, 2012. PDF. Web. (En ligne), <http://aad.revues.org/1354> (consulté le 30 septembre 2016).
- SARFATI, Georges-Elia. *Éléments d'analyse du discours*. Paris: Nathan/Vuef, 2001. Imp.
- Pour les discours des chefs d'État et de gouvernement analysés: <http://unfccc.int/conferences>